

Camp Peinture et aquarelle



COLLEGE DE DELEMONT
Activités 9^e 2002

Lieu et date : La Roche (Gruyère), du lundi 9 au vendredi 13 septembre 2002.

Responsable : Serge Hager, enseignant au Collège, téléphone : 032 426 57 75

Accompagnant : M. Arnold Stékoffer, artiste-peintre.

Financement : Collège: Fr 120.-, parents: Fr 110

Adresse : Colonie de vacances d'Estavayer, Chalet St-Laurent, 1634 La Roche FR.

Téléphone : En cas de nécessité : 026 / 413 25 95

Rendez-vous : **Lundi 9 septembre à 8.00 heures au Gros-Seuc.** Si un élève ne peut prendre le départ, il avise immédiatement un responsable ou le secrétariat du Collège (422.13.84).

Retour : **Vendredi 13 septembre**, vers 19.00 heures au Gros-Seuc.

Déplacements : Tous les déplacements se font en minibus. Les élèves sensibles aux "maux du voyage" prennent les mesures utiles (tablettes ou autres).

! Ne pas oublier !

Prévoir Δ Pique-nique du lundi midi ! Δ Assiette et service en plastic

Équipement: Δ De bons souliers Δ Un imperméable
 Δ Une tenue de "peintre" Δ Un habillement chaud
 Δ Une casquette à visière Δ Maillot et linge de bain

Divers: Δ Sac de couchage Δ Un oreiller (si tu en as besoin)
 Δ Un petit sac à dos Δ Protection solaire
 Δ Une gourde Δ De quoi écrire, CD, K7

Pour des raisons de transport et de vie en chalet, prière de limiter les bagages au strict nécessaire et pratique. Par contre, limiter l'argent de poche au strict superflu, tout le nécessaire est fourni.

Activités : Esquisse, peinture et aquarelle en plein air, étude et transposition d'après nature. Selon l'actualité, visites d'expositions de peinture. Balades à pied, excursions, visites diverses. Suivant les conditions météo, baignade en lac. Aide aux cuisiniers, services, entretien des locaux.

Participantes : Jessica ACKERMANN, Stève CAO, Patricia CARVALHO, Magali EUSEBIO, Lisa FLURI, Déborah GIRARD, Anne-Laure GUENIAT, Charlotte HENNET, Carole JOOS, Névine MENEAU, Laetitia MOSER, Chloé MOSIMANN, Rocio NOVO, Jenna RAIS, Anouk RICHARD, Emma RICHON, Carole RUETSCH, Manon ZÜRCHER

Conditions : outre l'enthousiasme et la bonne humeur, un strict respect des engagements pris en signant la formule d'inscription. Les professeurs et accompagnants sont aussi animateurs et chauffeurs, ils doivent donc bénéficier de nuits tranquilles. Il y va de la responsabilité et de la sécurité de chacun.

Assurances: les élèves ne sont pas assurés contre le vol, la perte ou la casse. En ce qui concerne l'assurance accident, celle de l'école est complémentaire à l'assurance personnelle des élèves. L'assurance accident de l'école couvre, dans le cadre de sa garantie, la franchise et les participations éventuelles à charge des parents, ainsi que les autres frais non couverts par l'assurance privée.

